

**CORONAVIRUS COVID-19****PROTOCOLE SANITAIRE  
DE LA CRÈCHE FAMILIALE**

Cette rentrée 2020/2021 est conditionnée à la mise en œuvre stricte du protocole sanitaire du Guide Ministériel Covid-19 - Modes d'accueil des jeunes enfants en date du 30 août 2020. Les parents jouent un rôle clé dans l'effort collectif pour tenir l'épidémie sous contrôle.

**ACCUEIL AU DOMICILE DE L'ASSISTANTE MATERNELLE**

- Port du masque obligatoire.
- Respecter les distanciations sociales.
- L'enregistrement des horaires sera effectué par l'assistante maternelle.

**LES MESURES D'HYGIÈNE**

- Chaque jour, votre enfant devra arriver avec une tenue propre.
- Utiliser la solution hydroalcoolique mise à disposition à l'entrée du domicile de l'assistante maternelle.
- Port de sur-chaussures obligatoire au domicile de l'assistante maternelle.
- Tétine et doudou doivent être nettoyés au moins une fois par semaine.

**EN CAS DE SYMPTÔMES, VOUS VOUS ENGAGEZ À :**

- Venir récupérer votre enfant sans délais en cas d'apparition de symptômes de la Covid-19 : fièvre supérieure à 38°, toux, difficultés respiratoires, troubles digestifs ou altération de l'état général.
- Informer immédiatement de l'apparition de symptômes chez son enfant ou au sein de son foyer.
- Informer immédiatement de tout résultat positif à un test de dépistage RT-PCR de l'enfant ou d'un des membres de son foyer.
- Consulter sans délais un médecin en cas d'apparition de symptômes chez son enfant ou chez un membre du foyer.
- Ne pas confier son enfant s'il présente une fièvre supérieure à 38° ou tout autre symptôme évocateur de la Covid-19, en attente d'une consultation auprès d'un médecin ou des résultats d'un test de dépistage RT-PCR.
- Ne pas confier son enfant s'il est testé positif à la Covid-19; respecter la mesure de quatorzaine.
- Ne pas confier son enfant si un membre du foyer présente des symptômes de la Covid-19.
- Ne pas confier son enfant si celui-ci est identifié comme contact à risque; respecter la mesure de quatorzaine.
- Se tenir à la disposition des équipes en charge du contact-tracing.
- Retour chez l'assistante maternelle sur présentation d'une attestation médicale ou d'un résultat négatif du test COVID-19 ou d'une attestation parentale sur l'honneur.

Infos + :

Direction Petite enfance au 01 78 63 72 32

